

2013
VERSION 2.0

Ces objectifs de la formation s'appliquent à ceux qui entreprennent une résidence à compter du 1^{er} juillet 2013.

DÉFINITION

L'endocrinologie et métabolisme est la discipline de la médecine qui s'intéresse à l'étude des maladies des organes endocriniens, des troubles des systèmes hormonaux et des organes qu'ils influencent, et des troubles des voies métaboliques du glucose et des lipides. Elle comprend l'évaluation des patients ayant de tels troubles et le recours aux méthodes de laboratoire pour le diagnostic et la surveillance thérapeutique. Elle englobe la connaissance de la physiologie endocrinienne, en particulier en ce qui concerne le contrôle normal de la sécrétion et de l'action des hormones.

BUTS

Après avoir terminé sa formation, le résident doit être un spécialiste compétent en endocrinologie et métabolisme, capable de jouer un rôle de médecin-conseil dans la spécialité. Le résident doit acquérir une connaissance pratique des bases théoriques de la spécialité, y compris les sciences médicales et la recherche fondamentale.

Seuls les candidats titulaires du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada en médecine interne ou en pédiatrie sont admissibles au certificat en endocrinologie et métabolisme.

Les résidents doivent démontrer qu'ils possèdent les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour prodiguer des soins efficaces axés sur les patients et desservir une population diverse. Dans tous les aspects de la pratique de l'endocrinologie et métabolisme, le diplômé doit pouvoir tenir compte des questions d'âge, de genre, d'orientation sexuelle, de culture, d'origine ethnique et d'éthique de façon professionnelle.

COMPÉTENCES EN ENDOCRINOLOGIE ET MÉTABOLISME

Après avoir terminé sa formation, le résident aura acquis les compétences suivantes et sera efficace dans les rôles suivants :

Le masculin est utilisé seulement pour simplifier le texte.

Expert médical

Définition :

À titre d'*experts médicaux*, les endocrinologues assument tous les rôles CanMEDS et utilisent leur savoir médical, leurs compétences cliniques et leurs attitudes professionnelles pour prodiguer des soins axés sur les patients. Le rôle d'*expert médical* est le rôle pivot du médecin dans le cadre CanMEDS.

Compétences clés et habilitantes : Les endocrinologues peuvent...

1. **Fonctionner efficacement comme conseillers en assumant tous les rôles du cadre CanMEDS pour prodiguer des soins médicaux optimaux, respectueux de l'éthique et axés sur les patients**
 - 1.1. Mener une consultation de manière efficace et notamment présenter des évaluations et des recommandations bien documentées, oralement ou par écrit, pour répondre à une demande d'un autre professionnel de la santé
 - 1.2. Utiliser toutes les compétences CanMEDS pertinentes à leur pratique
 - 1.3. Définir les problèmes éthiques pertinents qui surgissent dans le cadre des soins aux patients et y répondre de façon appropriée
 - 1.4. Démontrer la capacité d'établir de manière efficace et appropriée la priorité des devoirs professionnels face à des patients et à des problèmes multiples
 - 1.5. Prodiguer des soins fondés sur la compassion et axés sur les patients
 - 1.6. Reconnaître les dimensions déontologiques de la prise de décision en médecine et en tenir compte
 - 1.7. Démontrer une expertise médicale ailleurs que dans les soins aux patients

2. **Acquérir et maintenir des connaissances cliniques, des compétences spécialisées et des attitudes appropriées à l'endocrinologie et métabolisme**
 - 2.1. Appliquer à l'endocrinologie et métabolisme leurs connaissances des sciences cliniques, sociocomportementales et biomédicales fondamentales pertinentes (y compris la génétique, la physiologie, la biochimie et l'histopathologie), notamment :
 - 2.1.1. La croissance et le développement normaux linéaires
 - 2.1.2. Les modifications du système endocrinien des personnes ayant une maladie systémique
 - 2.1.3. Les modifications du système endocrinien chez les personnes gravement malades
 - 2.1.4. Les modifications du système endocrinien durant la grossesse
 - 2.1.5. Les troubles du métabolisme du glucose, y compris l'hypoglycémie et l'hyperglycémie
 - 2.1.6. Les troubles du métabolisme des lipides

OBJECTIFS DE LA FORMATION EN ENDOCRINOLOGIE ET MÉTABOLISME (2013)

- 2.1.7. Les troubles de l'obésité
 - 2.1.8. Le diabète de type 1 et de type 2, y compris le rôle de l'alimentation, de l'exercice physique, de la prise en charge pharmacologique, incluant, sans s'y limiter, le traitement par pompe à insuline et les complications
 - 2.1.9. Les maladies osseuses métaboliques et les troubles du métabolisme du calcium, incluant, sans s'y limiter, les troubles des glandes parathyroïdiennes et du système de la vitamine D
 - 2.1.10. Les troubles de la thyroïde
 - 2.1.11. Les troubles de la reproduction chez les femmes, y compris les dérèglements du développement sexuel et de l'identité sexuelle, les anomalies à la puberté, les troubles menstruels, l'hypogonadisme, l'infertilité et l'hyperandrogénie
 - 2.1.12. Les troubles de la reproduction chez les hommes, y compris les dérèglements du développement sexuel et de l'identité sexuelle, les anomalies de la puberté, l'infertilité et l'hypogonadisme
 - 2.1.13. Les troubles de croissance chez les enfants et les adolescents (pour les résidents en endocrinologie et métabolisme pédiatrique)
 - 2.1.14. Les troubles de la corticosurrénale et de la médullosurrénale
 - 2.1.15. Les troubles hypophysaires (adénohypophyse et posthypophyse)
 - 2.1.16. L'hypertension liée aux troubles endocriniens
 - 2.1.17. Les troubles acido-basiques, électrolytiques et de l'équilibre hydrique associés au système endocrinien
 - 2.1.18. Le dépistage des troubles endocriniens et de l'auto-immunité relatifs au système endocrinien
 - 2.1.19. La nutrition en ce qui concerne les troubles endocriniens
 - 2.1.20. La génétique en ce qui concerne les troubles endocriniens
 - 2.1.21. Les tumeurs et cancers endocriniens
 - 2.1.22. La radioprotection et l'utilisation d'isotopes radioactifs dans les troubles endocriniens
- 2.2. Décrire le cadre des compétences CanMEDS pertinentes à l'endocrinologie et métabolisme
 - 2.3. Appliquer les techniques d'acquisition continue du savoir du rôle d'érudit afin de mettre en œuvre un programme personnel pour maintenir et améliorer leurs domaines de compétences professionnelles
 - 2.4. Contribuer à l'amélioration des soins de qualité et de la sécurité des patients dans leur pratique en appliquant les meilleures données probantes et pratiques exemplaires disponibles

3. Procéder à une évaluation complète et appropriée d'un patient

- 3.1. Identifier et explorer les problèmes à aborder au cours d'un contact avec un patient, y compris le contexte et les préférences du patient
- 3.2. Pour les besoins de la prévention des maladies et de la promotion de la santé, du diagnostic ou de la prise en charge, obtenir une anamnèse concise et exacte compte tenu du contexte et des préférences
- 3.3. Pour les besoins de la prévention des maladies et de la promotion de la santé, du diagnostic ou de la prise en charge, procéder à un examen physique précis pertinent et exact
- 3.4. Choisir des examens appropriés sur le plan médical en procédant de façon efficace sur le plan des ressources et respectueuse de l'éthique
- 3.5. Démontrer des techniques efficaces de résolution de problèmes cliniques et faire preuve de jugement face aux problèmes des patients, y compris interpréter les données disponibles et intégrer de l'information pour parvenir à des diagnostics différentiels et des plans de prise en charge, incluant, sans s'y limiter, les techniques d'interprétation suivantes :
 - 3.5.1. Interprétation de l'imagerie diagnostique dans le diagnostic des troubles endocriniens
 - 3.5.2. Interprétation des résultats des dosages hormonaux dans les états de base
 - 3.5.3. Interprétation des résultats des examens endocriniens dynamiques
 - 3.5.4. Interprétation des rapports de pathologie dans le diagnostic des troubles endocriniens
 - 3.5.5. Interprétation et conseils relatifs aux résultats de surveillance de la glycémie
 - 3.5.6. Interprétation des rapports de densité osseuse

4. Pratiquer efficacement des interventions de prévention et de traitement

- 4.1. Mettre en œuvre un plan de prise en charge efficace en collaboration avec un patient et les membres de sa famille
 - 4.1.1. Prodiguer des soins intensifs aux patients atteints de diabète et offrir une prise en charge incluant la pompe à insuline
- 4.2. Démontrer l'application efficace, appropriée et opportune d'interventions de prévention et de traitement pertinentes à l'endocrinologie et métabolisme, incluant, sans s'y limiter :
 - 4.2.1. Conseils de prévention aux patients
 - 4.2.2. Arrêt du tabagisme
 - 4.2.3. Modification du régime alimentaire
 - 4.2.4. Exercice physique
 - 4.2.5. Perte de poids

- 4.3. S'assurer que l'on a obtenu le consentement éclairé nécessaire pour des traitements
 - 4.4. Utilisation des radio-isotopes dans le diagnostic des troubles endocriniens
 - 4.5. Adresser les patients et les transférer pour qu'ils reçoivent des soins de fin de vie appropriés
5. **Utiliser avec compétence et de façon appropriée des techniques d'intervention tant diagnostiques que thérapeutiques**
- 5.1. Démontrer l'application efficace, appropriée et opportune d'interventions diagnostiques pertinentes à l'endocrinologie et métabolisme, y compris la capacité à effectuer ce qui suit :
 - 5.1.1. Biopsie à l'aiguille fine de la thyroïde (pour les résidents en endocrinologie et métabolisme adulte)
 - 5.1.2. Examens endocriniens dynamiques
 - 5.2. S'assurer d'obtenir le consentement éclairé nécessaire pour des interventions
 - 5.3. Documenter les interventions pratiquées et leurs résultats, et diffuser de l'information à ce sujet
 - 5.4. Assurer l'organisation d'un suivi approprié des interventions pratiquées
6. **Consulter au besoin d'autres professionnels de la santé en reconnaissant les limites de leur expertise**
- 6.1. Démontrer qu'ils connaissent les limites de leur expertise
 - 6.2. Démontrer qu'ils peuvent au besoin consulter efficacement, de façon appropriée et en temps opportun un autre professionnel de la santé pour optimiser les soins prodigués aux patients
 - 6.3. Organiser des services de soins de suivi appropriés pour un patient et les membres de sa famille

Communicateur

Définition :

À titre de *communicateurs*, les endocrinologues facilitent efficacement la relation médecin-patient et les échanges dynamiques qui se produisent avant, pendant et après le contact médical.

Compétences clés et habilitantes : Les endocrinologues peuvent...

- 1. Forger des relations thérapeutiques fondées sur la confiance et l'éthique avec les patients et les membres de leur famille**
 - 1.1. Reconnaître que le fait d'être bon communicateur constitue une compétence clinique essentielle pour les médecins et qu'une communication médecin-patient efficace peut favoriser la satisfaction du patient et du médecin, l'observance du traitement et une amélioration des résultats cliniques
 - 1.2. Établir avec les patients et les membres de leur famille des relations thérapeutiques positives caractérisées par la compréhension, la confiance, le respect, l'honnêteté et l'empathie
 - 1.3. Respecter le caractère confidentiel des renseignements du patient, sa vie privée et son autonomie
 - 1.4. Écouter efficacement
 - 1.5. Utiliser un langage adapté au patient
 - 1.6. Reconnaître les indices non verbaux et y répondre
 - 1.7. Faciliter efficacement un contact clinique structuré

- 2. Trouver et résumer avec précision les renseignements pertinents et les points de vue des patients et des membres de leur famille, de collègues et d'autres professionnels**
 - 2.1. Réunir de l'information sur une maladie, mais aussi sur les croyances d'un patient, ses préoccupations, ses attentes et son expérience de la maladie
 - 2.2. Rechercher et résumer des renseignements pertinents provenant d'autres sources comme les membres de la famille du patient, les personnes soignantes et d'autres professionnels

- 3. Transmettre avec exactitude des renseignements pertinents et des explications aux patients et aux membres de leur famille, à des collègues et à d'autres professionnels**
 - 3.1. Présenter à un patient et aux membres de sa famille, à leurs collègues et à d'autres professionnels des renseignements avec empathie et de manière compréhensible qui encourage la discussion et la participation à la prise des décisions
 - 3.2. Prodiguier des conseils précis et un soutien aux patients et à leur famille avec empathie, tout en prenant compte de l'âge, de l'incapacité, de l'identité sexuelle, de l'orientation sexuelle, de l'ethnicité, de la religion, du niveau d'éducation et des croyances culturelles du patient

4. **Établir une compréhension commune d'enjeux, de problèmes et de plans avec les patients et les membres de leur famille et d'autres professionnels afin d'établir un plan de soin partagé**
 - 4.1. Définir et explorer efficacement les problèmes à prendre en charge à la suite d'un contact avec un patient, y compris le contexte du patient, ses réponses, ses préoccupations et ses préférences
 - 4.1.1. Entamer un dialogue au sujet de la prise en considération d'autres pratiques en soins de santé pour le traitement des maladies endocriniennes
 - 4.2. Respecter la diversité et la différence, incluant, sans s'y limiter, l'effet de l'âge, du sexe, de l'identité sexuelle, de l'orientation sexuelle, de la religion et des croyances culturelles
 - 4.3. Encourager la discussion, les questions et l'échange au cours du contact
 - 4.4. Faire participer les patients, les membres de leur famille et les professionnels de la santé compétents à la prise de décision partagée afin d'élaborer un plan de traitement
 - 4.5. S'attaquer efficacement à des problèmes de communication difficiles comme obtenir un consentement éclairé, annoncer une mauvaise nouvelle et faire face à la colère, à la confusion et à l'incompréhension

5. **Transmettre des renseignements verbaux et écrits efficaces au sujet d'un contact médical**
 - 5.1. Tenir des dossiers écrits ou électroniques clairs, exacts et appropriés sur les contacts cliniques et les plans de traitement
 - 5.2. Présenter efficacement des rapports verbaux au sujet de contacts cliniques et de plans de traitement
 - 5.3. Élaborer et communiquer un plan de prise en charge pour les patients qui obtiennent leur congé et dont les soins ne relèvent plus d'eux
 - 5.4. Présenter clairement de l'information médicale au public ou aux médias

Collaborateur

Définition :

À titre de *collaborateurs*, les endocrinologues travaillent efficacement dans une équipe de soins de santé afin de prodiguer des soins optimaux aux patients.

Compétences clés et habilitantes : Les endocrinologues peuvent...

1. Participer efficacement et comme il se doit à l'activité d'une équipe interprofessionnelle de soins de santé

- 1.1. Décrire les rôles et responsabilités de l'endocrinologue à d'autres professionnels
- 1.2. Décrire les rôles et les responsabilités d'autres professionnels membres de l'équipe de soins de santé, incluant, sans s'y limiter : les éducateurs spécialisés en diabète, les diététiciens, les infirmières spécialisées en tests endocriniens, les conseillers en génétique, les professionnels de la santé mentale, les pharmaciens, les physiothérapeutes, les infirmières autorisées et les travailleurs sociaux
- 1.3. Reconnaître et respecter la diversité des rôles, des responsabilités et des compétences d'autres professionnels par rapport aux leurs
- 1.4. Collaborer avec d'autres personnes pour évaluer, planifier, prodiguer et intégrer des soins à des patients en particulier ou des groupes de patients
- 1.5. Collaborer avec d'autres intervenants pour évaluer, planifier, prodiguer des soins et revoir d'autres tâches comme des problèmes de recherche, de la formation, l'examen de programmes ou des responsabilités administratives
- 1.6. Participer efficacement au sein d'équipes interprofessionnelles en respectant la confidentialité, l'affectation des ressources et le professionnalisme
- 1.7. Consulter de manière efficace d'autres professionnels, surtout ceux le plus souvent associés à l'endocrinologie et métabolisme, incluant, sans s'y limiter : Les spécialistes d'imagerie diagnostique, les obstétriciens et gynécologues, les oncologistes, les ophtalmologistes, les pathologistes, les responsables des soins primaires et les chirurgiens
- 1.8. Décrire les principes de la dynamique d'équipe
- 1.9. Respecter l'éthique de l'équipe, y compris la confidentialité, l'affectation des ressources et le professionnalisme
- 1.10. Faire preuve de leadership dans une équipe de soins de santé de façon appropriée

2. Collaborer efficacement avec d'autres professionnels de la santé afin d'éviter des conflits interprofessionnels, de les négocier et de les résoudre

- 2.1. Respecter leurs collègues et les membres d'une équipe interprofessionnelle
- 2.2. Collaborer avec d'autres professionnels pour prévenir les conflits
- 2.3. Recourir à la négociation fondée sur la collaboration pour résoudre des conflits
- 2.4. Respecter les différences et transiger avec les malentendus et les limites chez d'autres professionnels
- 2.5. Reconnaître leurs propres différences, incompréhensions et limites qui peuvent contribuer à la tension entre professionnels
- 2.6. Réfléchir sur le fonctionnement de l'équipe interprofessionnelle

Gestionnaire

Définition :

À titre de *gestionnaires*, les endocrinologues occupent une place à part entière au sein des organisations de soins de santé où ils organisent des pratiques durables, prennent des décisions sur l'affectation des ressources et contribuent à l'efficacité du système de soins de santé.

Compétences clés et habilitantes : Les endocrinologues peuvent...

1. **Participer à des activités qui contribuent à l'efficacité de leurs organisations et systèmes de soins de santé**
 - 1.1. Travailler en collaboration avec d'autres membres de leur organisation (y compris les cliniques du diabète)
 - 1.2. Participer à l'amélioration et l'évaluation des processus globaux de maintien de la qualité comme les initiatives sur la sécurité des patients
 - 1.2.1. Reconnaître le rôle des audits, de l'examen budgétaire, de l'amélioration de la qualité, de la gestion des risques, du compte rendu d'incident, et de la gestion des plaintes dans divers contextes comme les cliniques du diabète, les unités d'examen endocriniens, les laboratoires et les unités de soins ambulatoires
 - 1.3. Décrire la structure et le fonctionnement du système de santé en ce qui a trait à l'endocrinologie et métabolisme, y compris les rôles des médecins
 - 1.4. Décrire les principes du financement des soins de santé, y compris la rémunération des médecins, l'établissement des budgets et le financement d'organisations
2. **Gérer efficacement leur pratique et leur carrière**
 - 2.1. Établir des priorités et gérer leur temps de façon à établir un équilibre entre les soins aux patients, les exigences de la pratique, les activités extérieures et leur vie personnelle
 - 2.2. Gérer la pratique clinique efficacement en :
 - 2.2.1. Évitant le dédoublement des services
 - 2.2.2. Faisant appel à d'autres fournisseurs de soins lorsque c'est approprié
 - 2.2.3. Utilisant les technologies de l'information de manière appropriée
 - 2.2.4. Déléguant les responsabilités efficacement et de manière appropriée en tant que chef d'équipe afin d'optimiser les soins aux patients
 - 2.2.5. Priorisant les visites aux patients de manière appropriée
 - 2.3. Mettre en œuvre des processus afin d'assurer l'amélioration de leur pratique personnelle

- 2.4. Employer judicieusement la technologie de l'information au service des soins aux patients
 - 2.5. Gérer une pratique, y compris des ressources financières et humaines
3. **Répartir judicieusement des ressources limitées du secteur des soins de santé**
- 3.1. Reconnaître l'importance de la juste répartition des ressources de la santé en établissant un équilibre entre l'efficacité, l'efficience et l'accès, d'une part, et le soin optimal des patients, de l'autre
 - 3.1.1. Mettre en application les rapports de rentabilité/bénéfice des interventions diagnostiques et thérapeutiques pour les troubles endocriniens ainsi que la limitation des coûts, l'efficacité et l'efficience en ce qui a trait à la prise de décisions et à l'assurance de la qualité
 - 3.2. Utiliser des données probantes et des processus de gestion pour prodiguer des soins dont le coût est approprié
4. **Jouer, le cas échéant, des rôles d'administrateur et de chef de file**
- 4.1. Présider des comités et des réunions, ou y participer efficacement
 - 4.2. Diriger ou mettre en œuvre des changements dans les soins de santé
 - 4.3. Planifier des éléments pertinents de la prestation des soins de santé, y compris, sans s'y limiter, les horaires de travail et la surveillance continue des soins cliniques en endocrinologie et métabolisme

Promoteur de la santé

Définition :

À titre de *promoteurs de la santé*, les endocrinologues utilisent leur expertise et leur influence de façon responsable pour promouvoir la santé et le mieux-être de patients en particulier, de collectivités et de populations.

Compétences clés et habilitantes : Les endocrinologues peuvent...

1. **Répondre aux besoins et aux problèmes de santé endocriniens de patients en particulier dans le contexte des soins aux patients**
 - 1.1. Définir les besoins de santé d'un patient en particulier
 - 1.2. Repérer des possibilités de défense des intérêts, de promotion de la santé et de prévention des maladies auprès de personnes auxquelles ils prodiguent des soins y compris :
 - 1.2.1. L'hypoglycémie dans le diabète
 - 1.2.2. La conduite automobile et le diabète

- 1.2.3. Le diabète et la gestion des jours de congé maladie
 - 1.2.4. L'insuffisance surrénalienne
 - 1.2.5. Remboursement des médicaments et du matériel médical pour les affections endocriniennes
- 2. Répondre aux besoins de santé endocriniens des collectivités qu'ils servent**
- 2.1. Décrire les milieux de pratique qu'ils servent y compris l'ethnicité et le statut socio-économique
 - 2.2. Repérer des possibilités de représentation, de promotion de la santé et de prévention des maladies dans les collectivités qu'ils servent et y répondre de façon appropriée
 - 2.3. Comprendre qu'il peut y avoir des intérêts divergents entre les collectivités servies et d'autres populations
- 3. Définir les déterminants de la santé des populations qu'ils servent et qui sont atteintes d'affections endocriniennes**
- 3.1. Définir les déterminants de la santé des populations, y compris les obstacles à l'accès aux soins et aux ressources
 - 3.1.1. Le grand fardeau de la maladie causé par des troubles endocriniens courants comme le diabète sucré, les troubles thyroïdiens, l'obésité, l'hypertension, les maladies osseuses métaboliques et les troubles lipidiques qui peuvent fortement contribuer à un accès inégal aux soins et aux ressources
 - 3.2. Repérer et répondre de manière appropriée aux groupes vulnérables ou marginalisés au sein des populations servies, y compris :
 - 3.2.1. Les communautés autochtones
 - 3.2.2. Les patients confrontés à une barrière linguistique, culturelle ou sociale
 - 3.2.3. Les patients présentant des problèmes de santé mentale
 - 3.2.4. Les patients atteints de maladies orphelines accompagnées d'une atteinte endocrinienne importante
- 4. Promouvoir la santé de patients en particulier, de collectivités et de populations à risque de maladie endocrinienne**
- 4.1. Décrire une façon de mettre en œuvre un changement d'un déterminant de la santé des populations qu'ils servent
 - 4.2. Décrire l'effet des politiques publiques sur la santé des populations servies
 - 4.3. Repérer les points d'influence dans le système de santé et sa structure

- 4.4. Décrire les enjeux éthiques et professionnels inhérents à la défense des intérêts dans le domaine de la santé, y compris l'altruisme, la justice sociale, l'autonomie, l'intégrité et l'idéalisme
- 4.5. Comprendre la possibilité inhérente de conflits entre leur rôle de promoteur de la santé qui intervient en faveur d'un patient ou d'une collectivité d'une part, et celui de gestionnaire ou de gardien d'autre part
- 4.6. Décrire le rôle de la profession médicale dans l'intervention collective en faveur de la santé et de la sécurité des patients

Érudit

Définition :

À titre d'*érudits*, les endocrinologues démontrent un engagement de toute une vie envers l'apprentissage fondé sur la réflexion, la création, la diffusion, l'application et l'utilisation de connaissances médicales.

Compétences clés et habilitantes : Les endocrinologues peuvent...

1. **Maintenir et améliorer les activités professionnelles par l'acquisition continue du savoir**
 - 1.1. Décrire les principes du maintien de la compétence
 - 1.2. Décrire les principes et les stratégies de mise en œuvre d'un système de gestion du savoir personnel
 - 1.3. Reconnaître les problèmes d'apprentissage dans la pratique et en tenir compte
 - 1.4. Procéder à une vérification de la pratique personnelle
 - 1.5. Poser une question d'apprentissage appropriée
 - 1.6. Consulter et interpréter les données probantes pertinentes
 - 1.7. Appliquer de nouvelles connaissances dans la pratique
 - 1.8. Évaluer l'incidence de tout changement dans la pratique
 - 1.9. Documenter le processus d'apprentissage

2. **Évaluer de façon critique de l'information et ses sources, et l'appliquer judicieusement aux décisions à prendre dans le contexte de la pratique**
 - 2.1. Décrire les principes de l'évaluation critique
 - 2.2. Évaluer de façon critique les données probantes extraites afin de répondre à une question clinique
 - 2.3. Intégrer des conclusions d'évaluation critique dans les soins cliniques

3. **Faciliter l'acquisition du savoir pour les patients, les membres de leur famille, les étudiants, les résidents, d'autres professionnels de la santé, le public et d'autres intervenants, le cas échéant**
 - 3.1. Décrire les principes de l'apprentissage pertinents à la formation en médecine
 - 3.2. Définir de manière collaborative les besoins en apprentissage et les résultats de l'apprentissage souhaités chez des tiers
 - 3.3. Choisir des stratégies d'enseignement et du contenu efficaces afin de faciliter l'apprentissage chez des tiers
 - 3.4. Présenter un exposé ou donner un cours de manière efficace
 - 3.5. Évaluer une expérience d'enseignement et se livrer à une réflexion à ce sujet
 - 3.6. Fournir une rétroaction efficace
 - 3.7. Décrire les principes de l'éthique qui ont trait à l'enseignement

4. **Contribuer à la création, à la diffusion et à l'application de connaissances et de pratiques médicales nouvelles. Cela requiert d'avoir réalisé ou participé de façon significative à un projet de recherche concernant un aspect (recherche, enseignement ou activité professionnelle créative) en endocrinologie et métabolisme**
 - 4.1. Décrire les principes de la recherche et de la curiosité scientifique
 - 4.2. Décrire les principes de l'éthique en recherche
 - 4.3. Formuler une question scientifique
 - 4.4. Effectuer une recherche systématique de données probantes
 - 4.5. Choisir et mettre en application les méthodes appropriées pour répondre à la question
 - 4.6. Diffuser de manière appropriée les résultats d'une étude

Professionnel

Définition :

À titre de *professionnels*, les endocrinologues sont voués à la santé et au mieux-être des individus et de la société, à la pratique respectueuse de l'éthique, à l'autoréglementation de la profession et aux critères rigoureux de comportements personnels.

Compétences clés et habilitantes : Les endocrinologues peuvent...

1. **Démontrer un engagement envers leurs patients, la profession et la société par une pratique respectueuse de l'éthique**
 - 1.1. Avoir les comportements professionnels appropriés dans la pratique, y compris l'honnêteté, l'intégrité, l'engagement, la compassion, le respect et l'altruisme

OBJECTIFS DE LA FORMATION EN ENDOCRINOLOGIE ET MÉTABOLISME (2013)

- 1.2. Démontrer leur engagement à prodiguer des soins de la plus grande qualité et à maintenir leurs compétences
 - 1.3. Reconnaître et répondre de façon appropriée aux problèmes d'éthique qui se posent dans la pratique
 - 1.4. Gérer les conflits d'intérêts de façon appropriée
 - 1.5. Reconnaître les principes et les limites de la confidentialité chez les patients tels que définis par les normes d'exercice de la profession et la loi
 - 1.6. Maintenir des limites appropriées dans leurs relations avec les patients
- 2. Démontrer un engagement envers leurs patients, la profession et la société en participant à l'autoréglementation de la profession**
- 2.1. Démontrer une connaissance et une compréhension des codes de déontologie médicale, juridiques et éthiques
 - 2.1.1. Se conformer aux lignes directrices reconnues sur les interactions éthiques avec l'industrie (en particulier l'industrie pharmaceutique) en ce qui a trait à la recherche, à l'éducation et aux soins cliniques
 - 2.2. S'acquitter des obligations réglementaires et législatives découlant de la pratique courante, y compris, sans s'y limiter, les règles de conduite provinciales
 - 2.3. Démontrer leurs responsabilités face aux organismes de réglementation de la profession
 - 2.4. Reconnaître le comportement peu professionnel de tiers dans la pratique et y réagir
 - 2.5. Participer à l'évaluation des pairs
- 3. Démontrer un engagement envers la santé des médecins et leur pratique durable**
- 3.1. Établir un équilibre entre les priorités personnelles et professionnelles afin d'assurer leur santé personnelle et une pratique viable
 - 3.2. S'efforcer d'accentuer leur sensibilisation et leur perspicacité personnelles et professionnelles
 - 3.3. Reconnaître d'autres professionnels qui sont dans le besoin et réagir de façon appropriée

RÉVISÉ – Comité d'examen des normes de formation spécialisée – juin 2008

RÉVISÉ – Comité d'examen des normes de formation spécialisée – janvier 2013